

Madame la Ministre déléguée  
auprès du Premier ministre,  
chargée des Relations avec le Parlement

Luxembourg

Luxembourg, le 17 mars 2026

Objet : Question parlementaire n° 3763 du 12 mars 2026 de Madame la Députée Sam Tanson concernant « Déclaration de plusieurs États membres de l'UE sur la centralisation de la supervision financière ».

Madame la Ministre,

En date du 12 mars 2026, la question parlementaire sous rubrique m'a été transmise.

Il apparaît cependant que la question relève également de la compétence du Premier ministre.

Je vous saurais gré de bien vouloir en informer Madame la Députée Sam Tanson.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Ministre des Finances

(s.) Gilles Roth